

En exercice : 12
Présents : 8
Votants : 9

LANDES LE GAULOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 30 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.

Date de la convocation : 22 juin 2025

Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, CHAINTRON Pascal, THUAULT Daniel, GUILLOT Cataline, CHEVALLIER Jana, DELUGRÉ Maryse, PRIOUX Nicolas

Absents excusés : PALAIS Laure-Anne, CREICHE Isabelle, GUÉNAND Philippe, GOUFFAULT Mathieu

Secrétaire : Jana CHEVALLIER

Mme Creiche Isabelle a donné pouvoir à Mme Rozenn BÉ

OBJET : TARIFS CANTINE 2025/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix du repas de la cantine scolaire. Ainsi le repas passe de 3,52€ à 3,60€ à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Les repas pour les extérieurs (non relatif au fonctionnement de l'école ou de la commune) comme les formations CNFPT ou l'étoile cyclo sont au tarif de 4€80

TARIFS DE LA GARDERIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs pour la rentrée 2025/2026 :

- de permettre aux enfants ne résidant pas sur la commune d'aller à la garderie dans la limite des places disponibles.
- de maintenir une double tarification pour la garderie.

Les tarifs sont fixés comme suit : 1.20€/enfant le matin et 1.20€/enfant le soir pour les enfants habitant la commune

3€/enfant le matin et 3€/enfant le soir et pour les enfants extérieurs à la commune.

Compte tenu que les communes de Pray et de Lancôme n'ont ni école ni garderie, ni transport scolaire, les enfants originaires de ces communes paieront le tarif commune, soit 1.20€

SUBVENTIONS COMMUNALES 2025:

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Nordic Val de Loire Landes le Gaulois	100.00 €
- Amicale des sapeurs-pompiers	600.00 €
- comité d'initiative	1500.00 €
- Chalancoeur	300.00 €

- Flamme landaise	1 600.00€
- Association du patrimoine de Landes-le-Gaulois	250.00€ + 100€ (convention)
- Syndicat d'initiative de la vallée de la Cisse	25.00 €
Société de chasse	100.00€
Souvenir français	25.00€

Mr Thuault s'abstient pour le vote de la subvention relative à l'association du patrimoine et du comité d'initiatives

Le Maire, Éric PESCHARD

